## Communiqué de presse

Le 5 septembre 2024

Agir pour le logement

## Nomination de Michel Barnier : la FNAIM appelle à une mobilisation générale pour le logement

Alors que le nouveau Premier ministre est désormais connu, la FNAIM se dit prête à se mettre rapidement au travail avec le nouveau Gouvernement pour engager une politique du logement claire et ambitieuse. La Fédération nationale de l'Immobilier appelle de ses vœux un ministre de plein exercice, qui ait une bonne connaissance du monde de l'immobilier et du logement.

« Nous adressons nos félicitations à Michel Barnier, qui a désormais la responsabilité de conduire la politique de notre pays, et de former pour cela un nouveau gouvernement » réagit Loïc CANTIN, président de la FNAIM, « Républicain, élu local ancré dans les réalités des territoires, homme d'État, il saura engager une démarche de rassemblement soucieuse de l'intérêt général dans ces moments de tensions. »

Parmi les nombreux défis et urgences auxquels il sera confronté, la FNAIM l'alerte sur l'impérieuse nécessité de prendre à bras le corps la politique du logement, délaissée depuis trop longtemps. « La France traverse une crise du logement sans précédent, le nouveau Premier ministre et son gouvernement devront faire du logement une priorité, pour élaborer une politique claire et ambitieuse, capable de relancer le marché immobilier et de garantir à chaque Français un accès décent au logement » explique Loïc CANTIN.

Face à ces enjeux, la FNAIM appelle à ce que le portefeuille du Logement soit un ministère de plein exercice, incarné par une personnalité qui ait une bonne connaissance et une maîtrise du secteur.

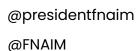
« La relance du marché du logement passe par une action globale : immobilier neuf, social, locatif privé, ... et ce malgré les contraintes budgétaires qui s'imposent » estime Loïc CANTIN.





## **Entamons une discussion!**







La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).





